



RAPPORT DE MISSION D'OBSERVATEUR PROGRAMME OCUP

Océan	ATLANTIQUE
Programme	OCUP
Nom Observateur	GBOGBO SODE HUBERT TIEMOKO
Nom du navire	VIA EUROS
Port de départ / Date début marée	ABIDJAN le 13/10/2018
Port d'arrivée / Date fin marée	ABIDJAN le 20/11/2018
Capitaine	LAHUEC Frédéric



S

Sommaire

1.	INFORMATIONS GENERALES.....	3
2.	CARACTERISTIQUES SUCCINCTES DU THONIER.....	3
3.	BILAN GLOBAL DE LA MAREE.....	4
3.1.	CARTOGRAPHIE DE LA ZONE PROSPECTEE.....	4
3.2.	STRATEGIE DE PECHE	6
3.3.	ZONE DE CAPTURES	6
3.4.	CALENDRIER DES CAPTURES	7
3.5.	NOMBRE DE CALEES SELON LE TYPE D'ASSOCIATION	8
3.6.	UTILISATION DES OBJETS FLOTTANTS.....	9
3.7.	AUTRES OBSERVATIONS REMARQUABLES	9
4.	OBSERVATIONS EXTERIEURES AU NAVIRE.....	9
5.	CAPTURES DE THONIDES	10
5.1.	THONIDES CONSERVES	10
5.2.	THONIDES REJETES	11
5.3.	FREQUENCES DES TAILLES DES THONIDES	12
6.	CAPTURES ACCESSOIRES.....	12
6.1.	LISTE DES ESPECES.....	12
6.2.	MISE EN ŒUVRE DES BONNES PRATIQUES CAT « REQUINS »	14
6.3.	DISTRIBUTION DE TAILLES DES PRINCIPALES ESPECES ACCESSOIRES.....	14
ANNEXE 1 : CARACTERISTIQUES ET APPARAUX DE PECHE		16
ANNEXE 2 : REMARQUES PARTICULIERES SUR LE DEROULEMENT DE LA MISSION.....		17

1. Informations générales

Le présent rapport est une synthèse du travail réalisé lors d'un embarquement à bord du Via Euros dans l'océan Atlantique du 13/10/2018 au 20/11/2018, sous le commandement de M. LAHUEC Frédéric. Cette marée s'étend sur 39 jours en raison de deux déchirures de la senne.

Le travail effectué s'inscrit dans le cadre du programme d'observation à la mer « OCUP » (Observateurs Communs Uniques et Permanents) mis en œuvre par ORTHONGEL et sous la responsabilité technique de la société OCEANIC DEVELOPPEMENT basée à Concarneau et dont le partenaire régional est Bureau Veritas Abidjan.

La collecte d'information a été faite à l'aide des sept types de formulaires fournis :

- ✓ Formulaire A, paramètres de route et environnement : informations sur la position du bateau fournies par l'ordinateur de navigation ou divers autres appareils, autres informations demandées fournies par le capteur de température, l'anémomètre, le loch, etc.... Les données sur l'activité autour du bateau (bateaux alentours et métiers pratiqués) sont fournies par l'observation aux jumelles et les radars. Les entrées et sorties de ZEE sont indiquées par le code 21 et mises en commentaire.
- ✓ Formulaire B, caractéristiques de la pêche : les informations sur l'estimation du banc, son épaisseur et sa profondeur ont été données par le capitaine et son second, surtout à partir de la lecture du sonar latéral qui a été utilisé de manière constante, et parfois du sondeur lorsque le poisson se trouve sous le bateau. Le sonar latéral a ici une importance considérable et est toujours utilisé en cas d'observation d'un système. Les données sur les captures ont surtout été obtenues auprès du chef mécanicien. Les données sur les quantités rejetées ont été communiquées par le capitaine ou le chef mécanicien, parfois auprès du bosco en cas de chavirage de la poche.
- ✓ Formulaires C1 et C2, échantillonnages de taille pour les thonidés et les espèces associées.
- ✓ Formulaire D, caractéristiques des objets flottants rencontrés.
- ✓ Formulaires d'évaluation de mise en œuvre des bonnes pratiques ORTHONGEL « DCP non maillant » et « requins ».

Les cinq premiers formulaires présentés ci-dessus sont ceux habituellement utilisés dans le cadre du programme d'observation IRD-DCF.

2. Caractéristiques succinctes du thonier

Au sein d'une flotte actuelle de trois thoniers pêchant dans l'océan Atlantique et appartenant à l'armement SAUPIQUET, le VIA EUROS est un navire d'une longueur de 78,33 mètres pour une largeur de 13,68 mètres. La capacité de ses cuves est de 1 200 m³ et il peut ainsi congeler environ 1 100 tonnes de poissons.

Ce navire a été construit en 1991 au chantier de CAMPBELL SHIPYARD. L'équipage est composé de 24 hommes de 6 nationalités différentes (béninoise, burkinabé, ivoirienne, française, ghanéenne et sénégalaise).

Les caractéristiques détaillées et appareils de pêches sont présentés en *annexe 1*.

3. Bilan global de la marée

3.1. Cartographie de la zone prospectée

La prospection a eu lieu sur une zone plutôt restreinte (Figure 1) dont les positions géographiques extrêmes atteintes sont :

- 05°17' N
- 04°24' S
- 009°00' W
- 001°44' E

Les Eaux Internationales peuvent être considérées comme la zone de pêche remarquable.

Le navire est parti d'Abidjan et a débarqué à Abidjan. Il a fréquenté, lors de cette marée, les ZEE suivantes :

- ZEE de la Côte d'Ivoire (CIV),
- Les Eaux Internationales (XIN).

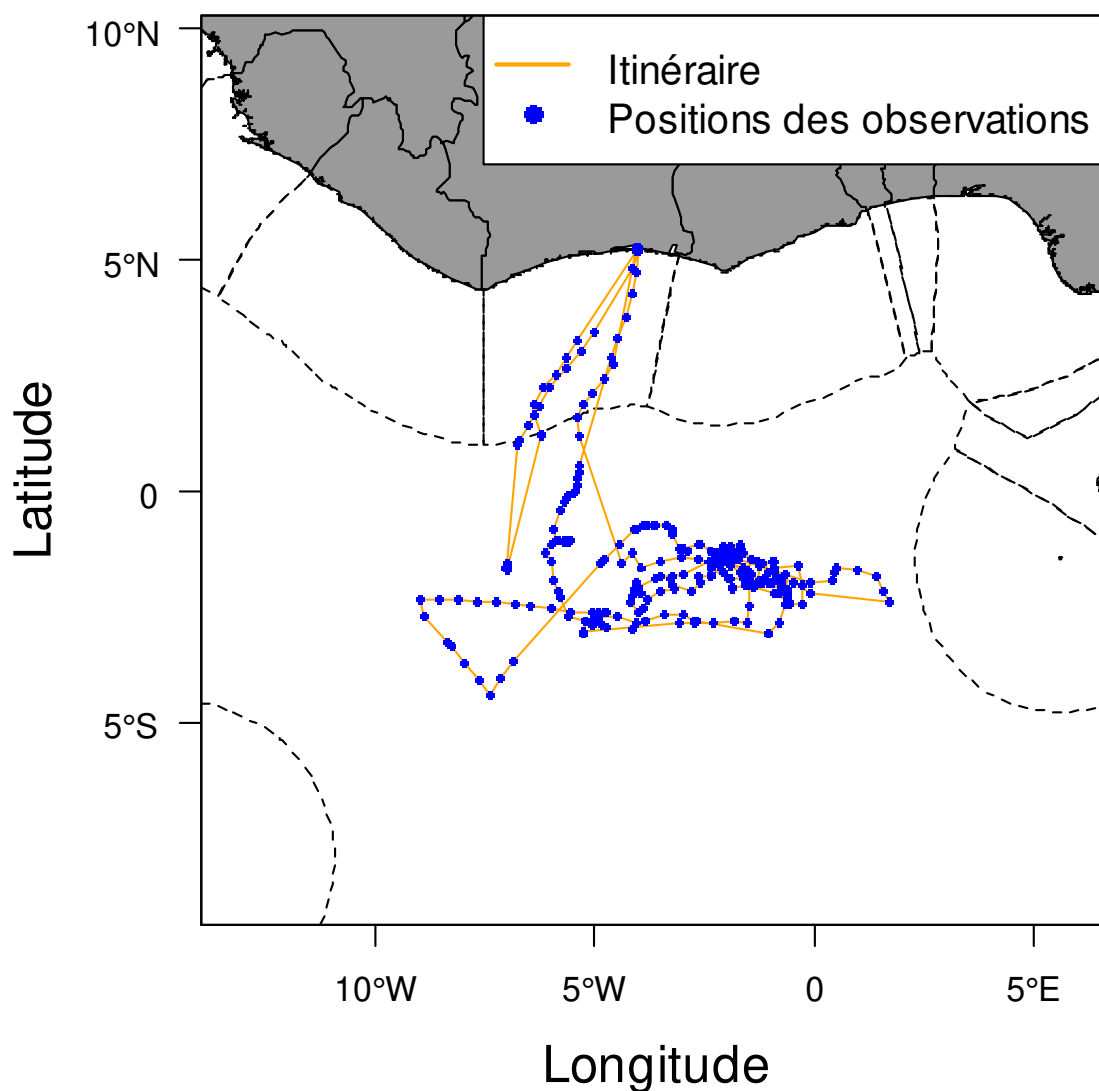


Figure 1. Itinéraire de prospection du Via Euros, marée du 13/10/2018 au 20/11/2018.

Le calendrier des opérations a été le suivant :

Date	Activités principales et observations marquantes				
	Activité (route, recherche)	Observations marquantes (bancs thons, DCP, oiseaux, mammifères...)	Nb calées +	Nb calées -	Autres remarques (route de nuit, météo...)
13/10/2018	Route	Le thonier sort du port d'Abidjan.	0	0	Route de nuit. Présence de bateaux d'engin et de pavillon différent.
14/10/2018	Recherche	Le thonier débute la recherche générale.	0	0	Route de nuit. Seul dans la zone.
15/10/2018	Recherche	Filet déchiré au cours de la calée, mer agitée.	0	1	Route de nuit. Seul dans la zone.
16/10/2018	Route	Le thonier fait route sur Abidjan.	0	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
17/10/2018	Au port	Mouillage près du port.	0	0	Dérive de nuit. Présence de bateaux d'engin et de pavillon différent.
18/10/2018	Au port	Mouillage près du port.	0	0	Dérive de nuit. Présence de bateaux d'engin et de pavillon différent.
19/10/2018	Au port	Le thonier entre au port d'Abidjan.	0	0	Au port. Présence de bateaux d'engin et de pavillon différent.
20/10/2018	Au port	Le thonier est au port d'Abidjan.	0	0	Au port. Présence de bateaux d'engin et de pavillon différent.
21/10/2018	Route	Le thonier sort du port d'Abidjan.	0	0	Route de nuit. Présence de bateaux d'engin et de pavillon différent.
22/10/2018	Recherche	Le thonier réalise une calée sur épave.	1	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
23/10/2018	Recherche	Mer peu agitée, temps ensoleillé.	0	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
24/10/2018	Recherche	Le thonier réalise une calée sur épave, temps ensoleillé.	1	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
25/10/2018	Recherche	Jolie brise, le thonier réalise une calée sur épave.	1	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
26/10/2018	Recherche	Belle brise, le thonier réalise deux calées sur épave.	2	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
27/10/2018	Recherche	Petite brise, le thonier réalise une calée sur épave.	1	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
28/10/2018	Recherche	Petite brise, le thonier réalise une calée sur épave.	1	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
29/10/2018	Recherche	Belle brise, le thonier réalise une calées sur épave.	1	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
30/10/2018	Recherche	Mer peu agitée, oiseaux, le thonier réalise une calée sur épave.	1	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
31/10/2018	Recherche	Petite brise, le thonier réalise une calée sur épave.	1	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
01/11/2018	Recherche	Le thonier réalise deux coups de filet sur DCP, petite brise.	2	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
02/11/2018	Recherche	Petite brise, le thonier réalise un coup de filet sur épave.	1	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
03/11/2018	Recherche	Mer agitée, le thonier réalise une calée sur épave.	1	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
04/11/2018	Recherche	Mer agitée, le thonier réalise deux coups de filet sur épave.	2	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
05/11/2018	Recherche	Le thonier réalise un changement de balise sur DCP.	0	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.

06/11/2018	Recherche	Le thonier réalise deux changements de balise sur DCP.	0	0	Dérive de nuit. Autre thonier dans la zone.
07/11/2018	Recherche	Le thonier réalise 2 coups de filet sur épave.	2	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
08/11/2018	Recherche	Le thonier réalise un coup de filet sur épave.	1	0	Route de nuit. Seul dans la zone.
09/11/2018	Recherche	Le thonier réalise un coup de filet sur épave.	1	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
10/11/2018	Recherche	Le thonier ne fait pas de calée.	0	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
11/11/2018	Recherche	Le thonier réalise deux calées.	2	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
12/11/2018	Recherche	Le thonier fait un coup nul sur banc libre.	0	1	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
13/11/2018	Recherche	Le thonier fait une calée sur banc libre.	1	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
14/11/2018	Recherche	Le thonier effectue deux calées sur épave.	2	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
15/11/2018	Recherche	Le thonier effectue un coup de filet sur épave.	1	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
16/11/2018	Recherche	Le thonier effectue une calée sur épave.	0	1	Route de nuit. Seul dans la zone.
17/11/2018	Recherche	Le thonier effectue un changement de balise sur DCP.	0	0	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
18/11/2018	Recherche	Filet déchiré au cours de la calée, mer peu agitée.	0	1	Dérive de nuit. Seul dans la zone.
19/11/2018	Route	Pluie, le thonier fait route sur Abidjan.	0	0	Route de nuit. Seul dans la zone.
20/11/2018	Route	Entrée au port d'Abidjan.	0	0	Au Port. Présence de bateaux d'engin et de pavillon différent

3.2. Stratégie de pêche

La distance totale parcourue est de 6 602 milles pour une marée de 39 jours dont 30 jours en recherche effective. Cela représente 169,2 milles par jour. La distance moyenne parcourue par jour de recherche effective est de 127,7 milles. Sur toute la marée, le navire a fait route toute la nuit ou la majeure partie de la nuit à 7 reprises et a par conséquent été stoppé toute la nuit ou la majeure partie de la nuit 31 fois.

A la sortie du port, le capitaine a mis le cap sur les épaves situées dans les eaux internationales. Il s'est ensuite concentré sur les bancs libres lorsque les radeaux sont devenus moins productifs. Le capitaine n'a pas été satisfait de sa marée bien que certaines calées sur épaves aient parfois été productives.

3.3. Zone de captures

Des calées ont été réalisées dans les ZEE suivantes :

- ZEE de la Côte d'Ivoire (CIV, 1 calée),
- Les Eaux Internationales (XIN, 29 calées).

Les positions des calées sont présentées dans la Figure 2.

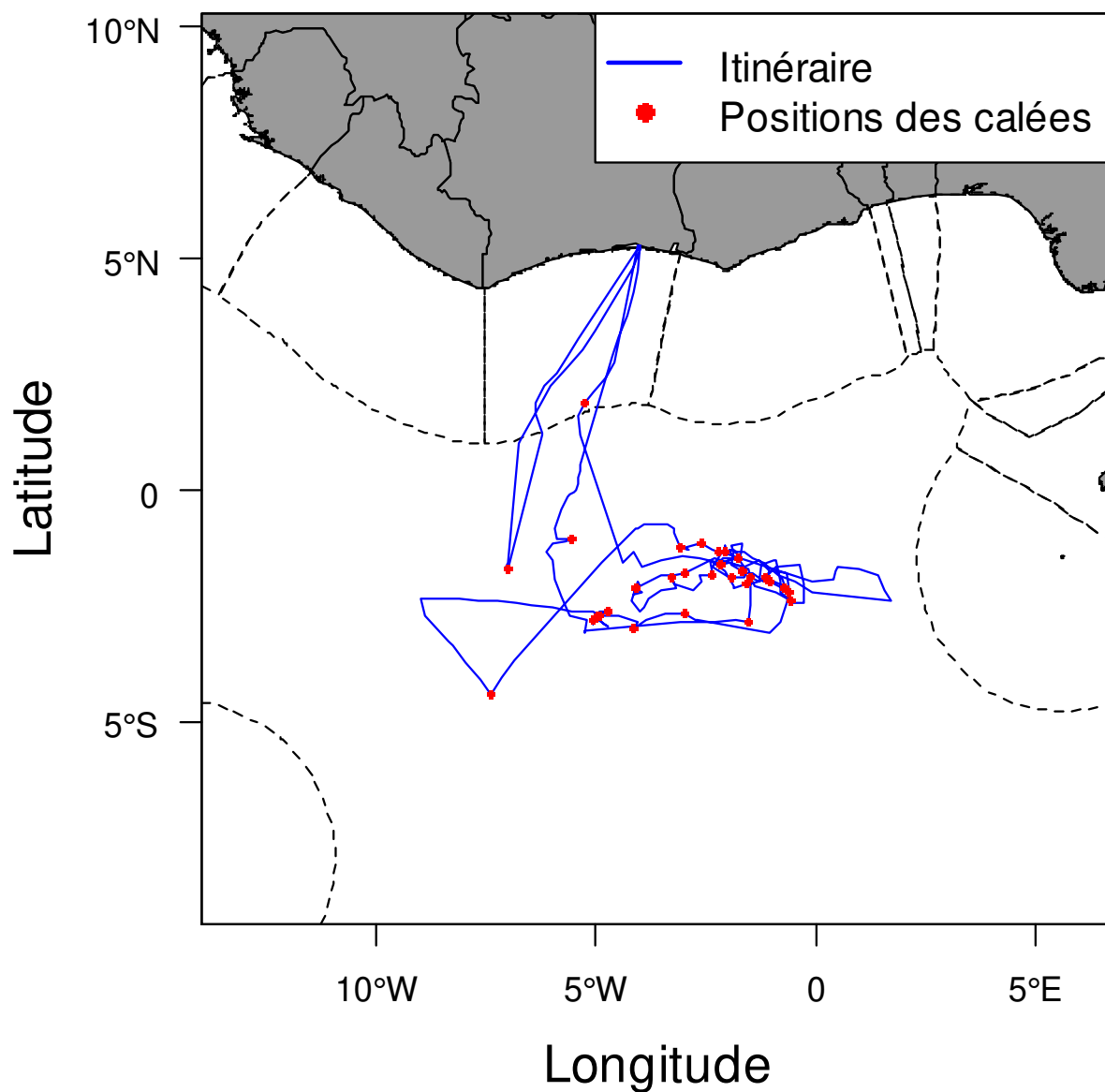


Figure 2 : position des calées du VIA EUROS pendant sa marée

3.4. Calendrier des captures

Au regard de la figure 3, les meilleurs tonnages de la marée ont été réalisés le 01/11/2018 (69 tonnes en 2 calées), le 07/11/2018 (62 tonnes en 2 calées) et le 25/10/2018 (35 tonnes en 1 calée) et ont été effectués sur objet flottant.

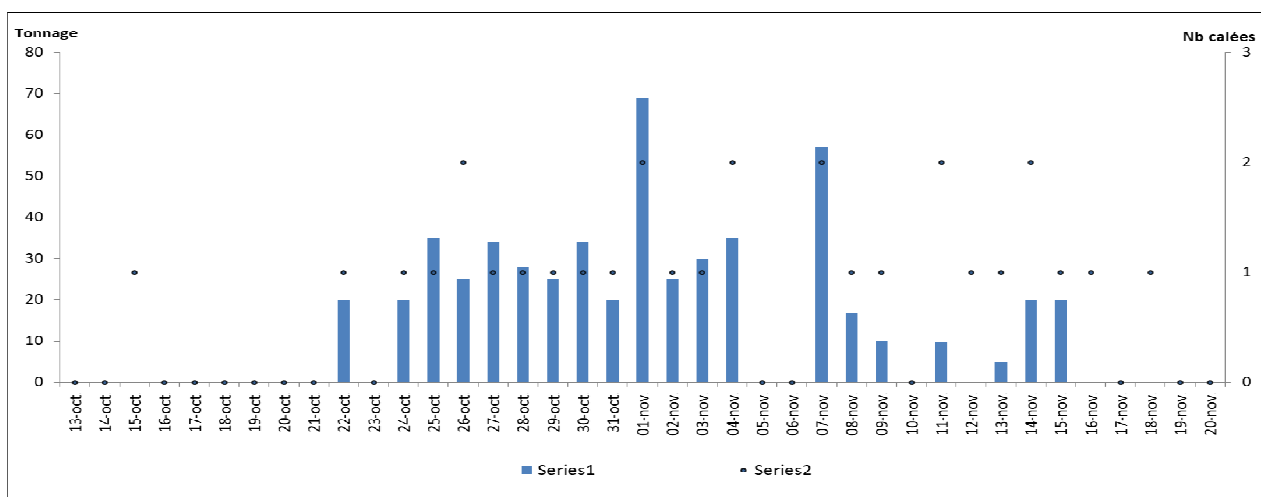


Figure 3. Calendrier des captures au cours de la marée du VIA EUROS.

3.5. Nombre de calées selon le type d'association

Le tableau 1 présente la répartition des calées pendant la marée en fonction du type d'association et en distinguant les coups positifs des coups nuls.

Tableau 1. Répartition des calées au cours de la marée.

Période	Sous banc libre	Sous épaves	Total
Coups positifs	2	24	26
Coups nuls	1	3	4
Total	3	27	30

30 calées ont été réalisées au cours de cette marée.

Ce total a été réalisé sur 2 types d'associations (banc libre et DCP) avec une majorité de coups de senne sur les DCP qui représentent 90% des calées.

Les tonnages pêchés par calée varient de 0 à 42 tonnes pour les calées sur épaves, avec une moyenne de 20 tonnes par calée, et de 0 à 5 tonnes pour les calées sur bancs libres, avec une moyenne de 2 tonnes par calée.

26 coups positifs ont permis la capture d'espèces commerciales de thon (2 sur bancs libres et 24 sur épaves). Les coups nuls sont au nombre de 4, et concernent principalement les calées sur épaves. La figure 4 montre la répartition des coups nuls et positifs en fonction du type d'association.

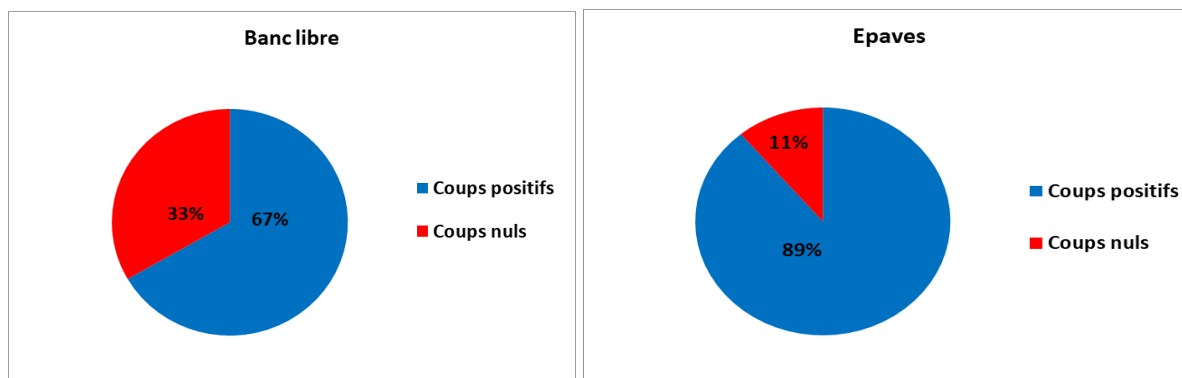


Figure 4. Répartition des coups nuls et positifs en fonction du type de pêche.

3.6. Utilisation des objets flottants

Le tableau 2 dresse le bilan du nombre d'objets flottants visités en fonction de leur catégorie en précisant s'ils ont simplement été visités ou s'ils ont fait l'objet d'une calée.

Les objets flottants sont principalement représentés par les radeaux balisés en bambou ou filet avec un recensement de 32 sur 64 objets au total. Sur ces 64 radeaux, 27 ont été jugés intéressants pour la réalisation d'une calée.

Les 26 balises récupérées sur les radeaux rencontrés appartenaient à des navires espagnols (16 balises), ghanéens (6 balises), français (2 balises) et coréens (2 balises).

Sur 30 jours de recherche, 26 jours ont comporté des découvertes d'épaves : 11 jours avec 1 épave, 6 jours avec 2 épaves, 7 jours avec 3 épaves, 1 jour avec 4 épaves et 1 jour avec 5 épaves.

Tableau 2. Nombre de DCP visités (avec et sans pêche) et mis à l'eau

Type de DCP (Tableau 8)	Nombre visités	Nombre pêchés	Nombre mis à l'eau
25 - Radeau en dérive (bambou ou filet)	11	10	11
26 - Radeau (avec structure métallique ou PVC)	14	17	-
99 - Autre	1	-	-
TOTAL	26	27	11

Selon la figure 5, la réalisation d'une calée sur un objet flottant a principalement lieu au niveau des radeaux en métal ou PVC, avec 55% sur lesquels il y a eu une opération de pêche.

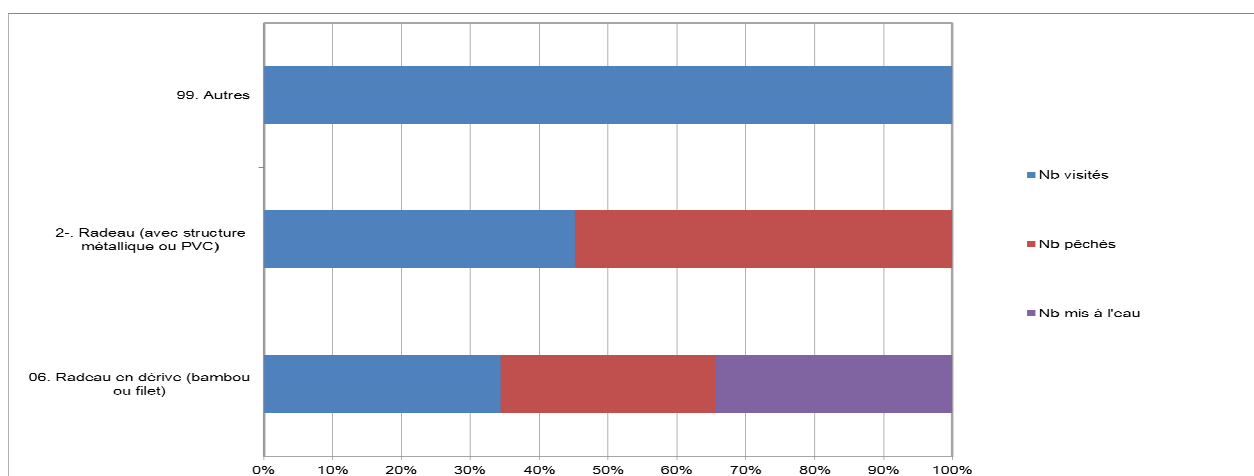


Figure 5. Pourcentage des DCP visités, pêchés et mis à l'eau.

3.7. Autres observations remarquables

Lors de cette marée les conditions météorologiques ont été clémentes avec du beau temps très régulier et un seul passage de pluie.

4. Observations extérieures au navire

Il n'y a eu aucune observation pouvant donner lieu à une suspicion de pêche illicite.

5. Captures de thonidés

5.1. Thonidés conservés

Sur cette marée, le VIA EUROS a capturé 539 tonnes de thon (Tabl. 3 et Fig. 6), avec une proportion très importante de *Katsuwonus pelamis* (SKJ) qui représente 82% de la capture totale.

Les calées sur épaves représentent la majorité du tonnage mis en cuve, avec 532 tonnes de thons pêchés soit 99% de la capture totale. Sur ce type d'association, l'espèce présente en majorité est *Katsuwonus pelamis* (SKJ) avec 440 tonnes, soit 83%.

Les calées sur bancs libres sont uniquement représentées par des captures de *Thunnus albacares* (YFT) avec 7 tonnes pêchées.

Tableau 3. Répartition des captures de thons (en tonnes) par espèce et par association

Captures	YFT	SKJ	BET	Total
Bancs libres	7	-	-	7
Épaves	16	440	76	532
Total	23	440	76	539

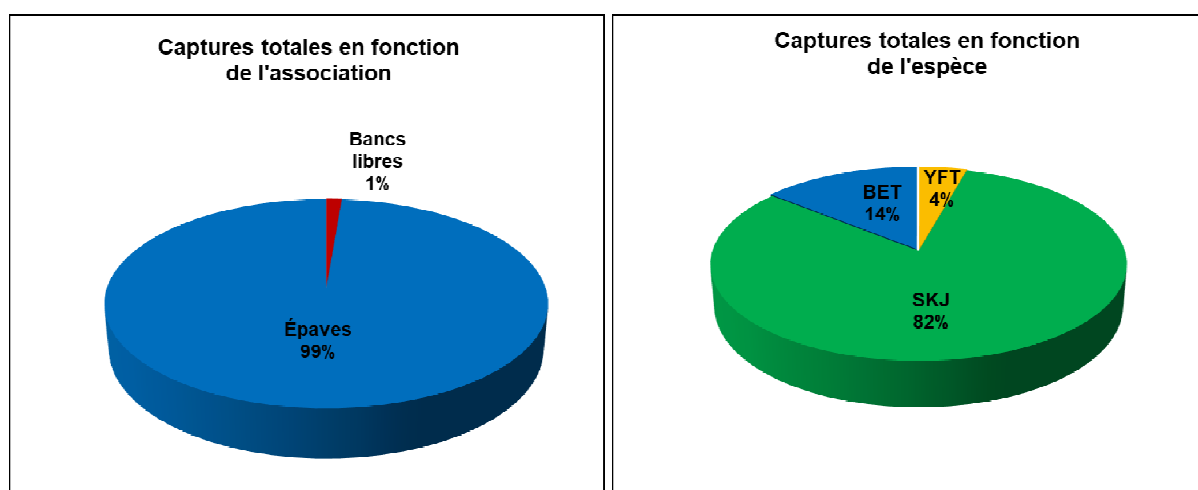


Figure 6. Composition des captures de thons par association et par espèce.

Tableau 4. Répartition des captures par espèce, par type d'association et par numéro de cuve

Espèces	Poids estimé (tonne)	Type d'association	Numéro de cuve
<i>Thunnus albacares</i>	1	Banc objet	2 B
<i>Katsuwonus pelamis</i>	15		
<i>Thunnus obesus</i>	8		
<i>Thunnus albacares</i>	2	Banc objet	2 T
<i>Katsuwonus pelamis</i>	4		
<i>Thunnus obesus</i>	10		
<i>Thunnus albacares</i>	2	Banc objet	3 B
<i>Katsuwonus pelamis</i>	23		
<i>Thunnus obesus</i>	10		
<i>Thunnus albacares</i>	2	Banc objet	4 B
<i>Katsuwonus pelamis</i>	33		
<i>Thunnus albacares</i>	1	Banc objet	3 T
<i>Katsuwonus pelamis</i>	40		

<i>Thunnus obesus</i>	2		
<i>Thunnus albacares</i>	2	Banc objet	4 T
<i>Katsuwonus pelamis</i>	33		
<i>Thunnus obesus</i>	5		
<i>Thunnus albacares</i>	2	Banc objet	5 B
<i>Katsuwonus pelamis</i>	42		
<i>Thunnus obesus</i>	3		
<i>Thunnus albacares</i>	3	Banc objet	5 T
<i>Katsuwonus pelamis</i>	40		
<i>Thunnus obesus</i>	7		
<i>Katsuwonus pelamis</i>	49	Banc objet	6 B
<i>Thunnus albacares</i>	1		
<i>Thunnus obesus</i>	7		
<i>Katsuwonus pelamis</i>	50	Banc objet	6 T
<i>Thunnus obesus</i>	3		
<i>Katsuwonus pelamis</i>	37	Banc objet	7 B
<i>Thunnus obesus</i>	15		
<i>Katsuwonus pelamis</i>	54	Banc objet	7 T
<i>Thunnus obesus</i>	6		
<i>Katsuwonus pelamis</i>	20	Banc objet	8 T
<i>Thunnus albacares</i>	7	Banc libre	2 T

5.2. Thonidés rejetés

Des rejets ont eu lieu lors de 3 calées, toutes sur épaves. Les 175 kg de rejets représentent 0,03% du tonnage total de thons capturés au cours de la marée (539,175 tonnes de thons entre la capture mise en cuve et la capture rejetée).

Les rejets de thonidés sur cette marée ont eu lieu pour plusieurs raisons (Tabl. 5) :

- Rejets de thonidés impropres à la consommation : 25 kg de listao (SKJ) ont fait l'objet de rejets au cours de la marée (Tabl. 6 et Fig. 7). Les individus ont été capturés sur bancs objets et ont été rejetés à cause de leur état abîmé.
- Autre type de rejets (ex : taille, cuves pleines) : 150 kg de listao ont été rejetés après avoir été capturés sur bancs objets en raison de leur taille insuffisante.

Tableau 5. Raison du rejet de thonidés.

	SKJ	Total
Taille	0,150	0,150
Poisson abîmé	0,25	0,25
Taille	-	0
Total	0,175	0,175

Tableau 6. Thonidés rejetés (en tonnes) par espèce et par association.

	SKJ	Total
Bancs libres	-	0
Épaves	0,175	0,175
Total	0,175	0,175

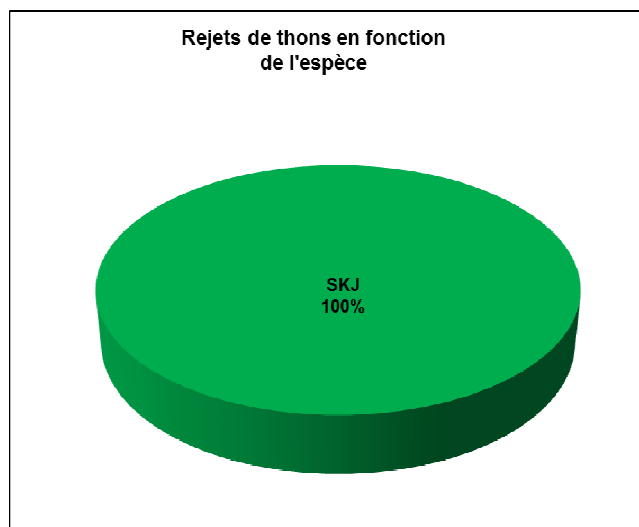


Figure 7. Composition des rejets de thons (en tonnes) par espèce.

5.3. Fréquences des tailles des thonidés

La figure 8 représente la distribution en tailles des espèces de thonidés rejetés au cours de la marée.

- *Katsuwonus pelamis* (SKJ) avec 110 individus mesurés : les tailles varient entre 30 et 43 cm, avec un pic de fréquence à 30 cm. La longueur moyenne est de 34,3 cm.

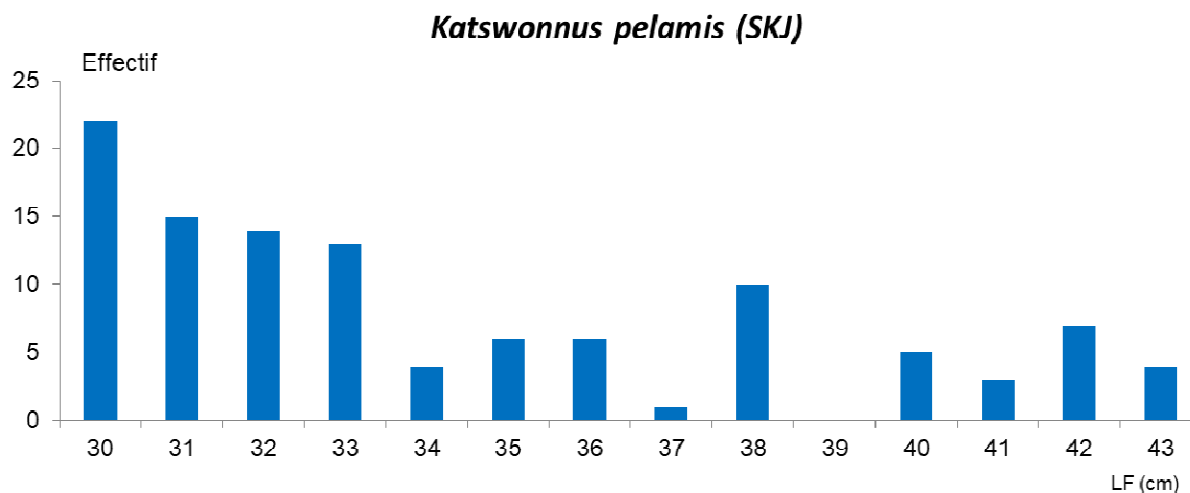


Figure 8. Distribution en tailles des rejets de Thonidés.

6. Captures accessoires

6.1. Liste des espèces

Le tableau 7 dresse la liste des espèces accessoires pêchées au cours de la marée, en distinguant celles qui sont sur banc libre de celles qui sont sur épave et en indiquant pour chaque espèce le nombre de calées où elle a été capturée.

Tableau 7. Inventaire des espèces composant la capture accessoire, selon le type de calée par groupe.

Nom latin	Nom commun	CODE	Banc libre	Banc sur épave
Tortues				
<i>Lepidochelys olivacea</i>	Tortue Ridley	LKV	-	1
Poissons porte-épée				
<i>Makaira nigricans</i>	Makaïre bleu	BUM	-	5
Sélaciens				
<i>Carcharhinus falciformis</i>	Requin soyeux	FAL	-	10
Autres poissons				
<i>Caranx crysos</i>	Carangue coubali	RUB	-	25
<i>Elagatis bipinnulata</i>	Commère saumon	RRU	-	23
<i>Acanthocybium solandri</i>	Thazard bâtard	WAH	-	19
<i>Coryphaena hippurus</i>	Coryphène commune	DOL	-	16
<i>Canthidermis maculata</i>	Baliste rude	CNT	-	13
<i>Lobotes surinamensis</i>	Croupia roche	LOB	-	1
<i>Sphyraena barracuda</i>	Barracuda	GBA	-	5
<i>Mola mola</i>	Poisson lune	MOX	-	1

11 espèces ont été pêchées au cours de cette marée. 2 d'entre elles se démarquent par leur présence sur un grand nombre de calées : la carangue coubali *Caranx crysos* (RUB) et la commère saumon *Elagatis bipinnulata* (RRU).

Le nombre d'individus de chaque espèce et le devenir de ces derniers sont présentés dans le tableau 8. Il montre une nette prédominance de 2 espèces : la carangue coubali *Caranx crysos* (RUB) et la commère saumon *Elagatis bipinnulata* (RRU).

Tableau 8. Estimations du nombre d'individus capturés selon le type de banc et leur devenir.

Espèce (+code FAO)	Nombre		Devenir				
	Bancs libres	Bancs objets	Cuisine du bord	Rejeté vivant en mer	Rejeté mort en mer	Partiellement conservé à bord	Mis en cuve
Tortues							
<i>Lepidochelys olivacea</i> (LKV)	-	1	-	1	-	-	-
Poissons porte-épée							
<i>Makaira nigricans</i> (BUM)	-	7	-	-	-	-	7
Sélaciens							
<i>Carcharhinus falciformis</i> (FAL)	-	25	-	-	25	-	-
Autres poissons							
<i>Caranx crysos</i> (RUB)	-	2225	-	-	120	-	2105
<i>Elagatis bipinnulata</i> (RRU)	-	1675	-	-	55	-	1620
<i>Acanthocybium solandri</i> (WAH)	-	95	31	-	-	-	64
<i>Coryphaena hippurus</i> (DOL)	-	53	20	-	-	-	33
<i>Canthidermis maculata</i> (CNT)	-	580	-	-	-	-	580
<i>Lobotes surinamensis</i> (LOB)	-	24	-	-	-	-	24
<i>Sphyraena barracuda</i> (GBA)	-	11	7	-	-	-	4
<i>Mola mola</i> (MOX)	-	1		1	-	-	-

La capture des « autres poissons » est présentée en figure 9. Quelques espèces sont présentes de manière remarquable : la carangue coubali *Caranx crysos* (RUB) avec 47,58% de la capture

accessoire et la commère saumon *Elagatis bipinnulata* (RRU) avec 35,82%. A elles 2, ces espèces représentent 83,4% des effectifs capturés d'espèces accessoires dans la catégorie « Autres poissons ».

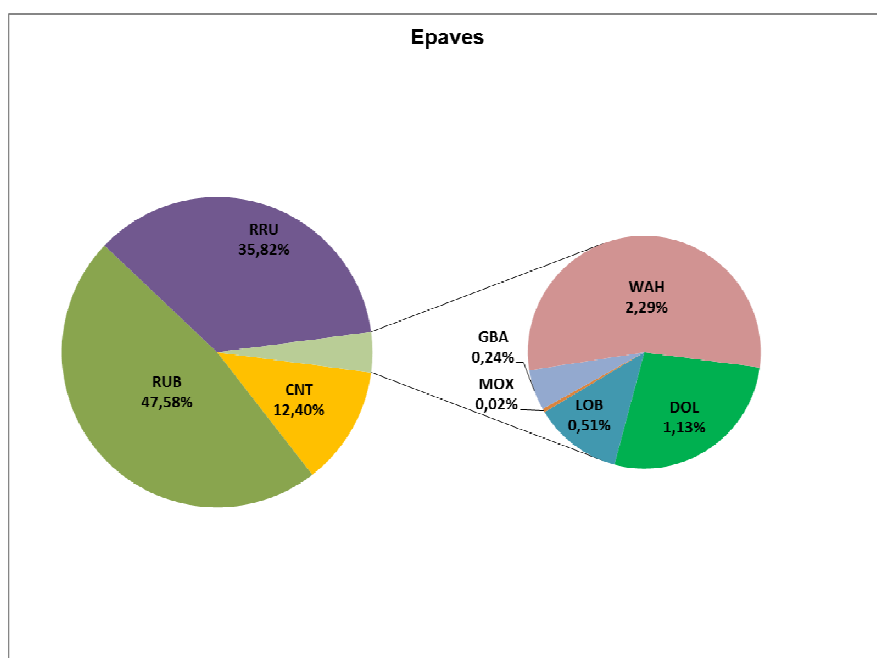


Figure 9. Composition des captures accessoires (en nombre) dans la catégorie « autres poissons » sur objets flottants.

6.2. Mise en œuvre des bonnes pratiques CAT « Requins »

Le Contrat d'Avenir Thonier « Requins », mené par ORTHONGEL et l'IRD, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de pratiques de pêches responsables et durables. Ce programme vise à réduire voire à supprimer la mortalité des requins, raies et tortues capturés accidentellement par les senneurs.

Au cours de cette marée, l'équipage n'a que peu respecté la mise en œuvre des bonnes pratiques bien qu'il ait effectivement reçu la formation. Tous les requins pêchés ont en effet été considérés comme morts lors de leur remise à l'eau.

6.3. Distribution de tailles des principales espèces accessoires

La figure 10 représente la distribution de tailles des 4 principales espèces :

- *Caranx crysos* (RUB) avec 1 310 individus mesurés : les tailles varient entre 30 et 43 cm, avec un pic de fréquence à 37 cm. La longueur moyenne est de 36,9 cm.
- *Elagatis bipinnulata* (RRU) avec 1 025 individus mesurés : les tailles varient entre 31 et 97 cm, avec deux pics de fréquence à 58 et 62 cm. La longueur moyenne est de 56,6cm.
- *Canthidermis maculata* (CNT) avec 427 individus mesurés : les tailles varient entre 31 et 43 cm, avec un pic de fréquence à 36 cm. La longueur moyenne est de 36,3 cm.
- *Acanthocybium solandri* (WAH) avec 95 individus mesurés : les tailles varient entre 88 et 139 cm, avec un pic de fréquence à 98 cm. La longueur moyenne est de 106,3 cm.

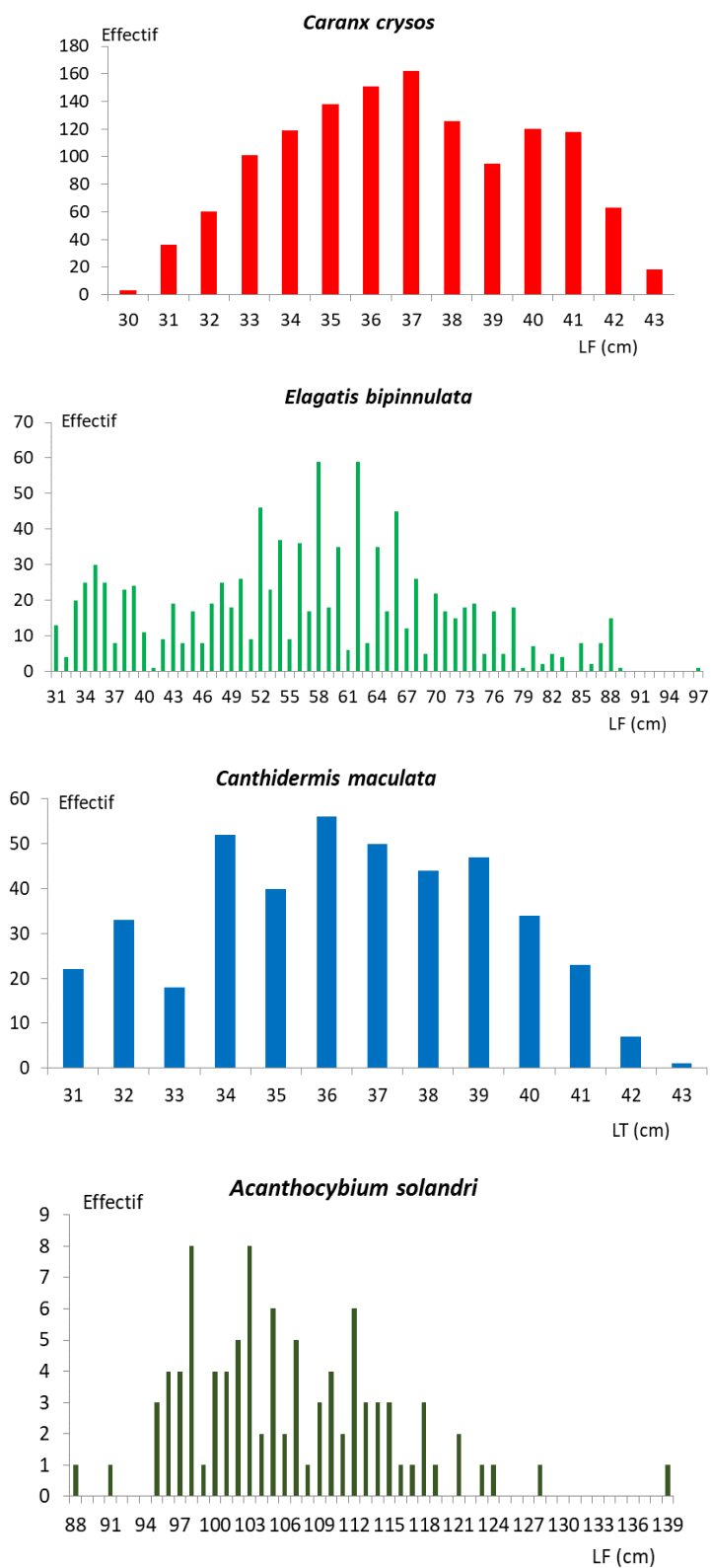


Figure 10. Distribution en taille chez *Caranx crysos* (RUB), *Elagatis bipinnulata* (RRU), *Canthidermis maculata* (CNT) et *Acanthocybium solandri* (WAH).

ANNEXE 1 : Caractéristiques et appareils de pêche

Caractéristiques du navire

Date de construction : **1991**

Longueur Hors Tout : **78,33 mètres**

Longueur entre perpendiculaires :

Largeur : **13,68 mètres**

Tirant d'eau :

Nombre de cuves à poissons : **19**

Capacité des cuves à poissons : **1 200 m³ soit 1 000 tonnes**

Capacité des cuves à combustible :

Puissance du moteur principal :

Vitesse en pointe : **16 nœuds**

Vitesse de prospection : **14 nœuds**

Équipements disponible à la passerelle

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Gyro-compass	1		O
Loch	0	CASSE	
Radar de navigation	1		O
Radar « Oiseaux »	3		O
Sondeur	6	2 VERTICAUX ET 4 LATERAUX	O
Sonar	2		O
Radios VHF	3		O
Radios BLU	1		
INMARSAT	2		O
GPS	3		
Thermomètre enregistreur	1	SANS ENREGISTREMENT	
VMS	1		O
AIS (Automatic Identification System)	1		O
Courantomètre	1		N
Compas satellitaire	1		O
Autres...	1	GECDIS	O

Équipement de repérage et de suivi des bouées

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Système de repérage des bouées Marine Instrument (Thalos)	1		O

Équipement informatique

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
STANDARD C	2		STD BY
PC COM	1		O

ANNEXE 2 : Remarques particulières sur le déroulement de la mission

✓ Accueil et relations avec l'équipage

Très bonne

✓ Difficultés rencontrées par l'observateur

Codage et saisie des informations

Aucune difficulté.

Matériel

Aucune difficulté.

Echantillonnage des rejets de thonidés (espèces et tailles)

Aucune difficulté.

Echantillonnage des captures accessoires (espèces et tailles)

Aucune difficulté.